



LA LETTRE D'INFORMATION DU SOUVENIR FRANÇAIS

LA LETTRE N°106

Jun 2025

LA PAROLE DU PRÉSIDENT GÉNÉRAL

Il y a 80 ans : le retour des Prisonniers de Guerre



Le retour des Prisonniers de Guerre

Le 1er juin 1945, Jules Garron, capturé armes à la main dans la poche de résistance de Lille cinq années plus tôt le 30 mai 1940 et interné au Stalag III B en Allemagne, atterrit au Bourget.

Il est accueilli par Henri Frenay, ministre des Prisonniers, Déportés et Rapatriés.

Il est le millionième rapatrié.

De retour dans sa ville de Sisteron, il sera confronté au même problème

que ses 950 000 camarades de retour en France, « coincés » entre les héros que sont les résistants, et les victimes que sont les déportés. Leur nombre leur permettra cependant de peser et de s'imposer en particulier grâce au tout jeune (31 ans) ministre des Anciens Combattants et Victimes de guerre et responsable de la Fédération des Prisonniers de Guerre, François Mitterrand.

80 ans plus tard, la mémoire des prisonniers de guerre est faiblement inscrite dans le paysage mémoriel français, alors même que disparaissent les derniers prisonniers de guerre, encore au nombre de sept, au sein de la FNCPG (Fédération Nationale des Combattants Prisonniers de Guerre).

Rendre hommage aux prisonniers de guerre, c'est faire acte de reconnaissance à une génération qui sacrifia cinq ans de sa vie parce que les gouvernements de la République n'avaient pas su construire l'armée nécessaire à la défense du pays.

Un message pour le temps présent.

Photo : Monument commémoratif en hommage aux prisonniers de guerre du Stalag III-C, Drzewica (Pologne).

Serge BARCELLINI
Contrôleur Général des Armées (2s)
Président Général de l'association "Le Souvenir Français"

Contact :
communication@souvenir-francais.fr

Actualités

Billets d'humeur du
Président Général



Le programme de la
Chapelle du Souvenir
Français



Podcast « Passeurs
d'histoires »



LE THÈME DU MOIS

LE SOUVENIR FRANÇAIS

SOUS LES PROJECTEURS



JOURNAL DU PRÉSIDENT



IL ÉTAIT UNE FOIS UN MONUMENT



AGENDA DU MOIS



JUIN

L'ŒIL DE L'HISTORIENNE



Evelyne Gayme

NOS PARTENAIRES



TROIS QUESTIONS À...



Paul Raveaud

C'ÉTAIT HIER



POUR EN SAVOIR PLUS...



UNE PHOTO ET SON HISTOIRE



Si vous souhaitez aider Le Souvenir Français et devenir gardien de la mémoire, n'hésitez pas à adhérer ou à [faire un don avec ce formulaire](#).



REJOIGNEZ-NOUS !

Choisissez votre formule
et renvoyez-nous le coupon-réponse

L'association mémorielle Le Souvenir Français, reconnue d'utilité publique, est habilitée à recevoir votre LEGS ou votre DONATION.

Pour information et aide dans votre démarche en toute confidentialité, écrivez à legs@souvenir-francais.fr

Particulier : vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôt égale à 66 % du montant de votre versement, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

FORMULE CHOISIE - 2025

| PROFIL ADHÉRENT(E) | Montant après défiscalisation ▾ |
|--|---------------------------------|
| Cotisation membre Titulaire – avec reçu fiscal pour les règlements via le site Internet national | à partir de 10 € 3,40 € |
| Cotisation membre Titulaire avec reçu fiscal | à partir de 20 € 6,80 € |
| Cotisation membre Bienfaiteur avec reçu fiscal | à partir de 50 € 17,00 € |
| Cotisation Jeunes (à partir de 13 ans et jusqu'à 25 ans pour les étudiants) | 5 € |
| Abonnement aux 4 revues annuelles - si adhérent (l'abonnement n'ouvre pas droit au reçu fiscal) | 10 € |

MOYENS DE RÈGLEMENT À VOTRE DISPOSITION :

- par CHÈQUE : à l'ordre de LE SOUVENIR FRANÇAIS | à envoyer au siège social : 20 rue Eugène Flachat – 75017 Paris
- par VIREMENT BANCAIRE : PARIS IDF CENTRE | IBAN : FR60 2004 1000 0100 9491 4Y02 030 PSSTFRPPPAR
- en ESPÈCES : à remettre à un responsable du Souvenir Français dans une enveloppe avec votre nom
- en LIGNE, simple, rapide et sécurisé : <https://le-souvenir-francais.fr/soutenir-le-souvenir-francais/>
En passant par le site Internet national, votre reçu fiscal est envoyé AUTOMATIQUEMENT sur votre e-mail, dès 10 € de versement.

— Avec nos remerciements pour votre fidélité et pour votre soutien —



RENOUVELLEMENT COTISATION ADHÉSION DON

Je verse la somme de € en règlement de (cases à cocher)

ma cotisation ma cotisation AVEC abonnement revue

Comité d'affiliation

Mes coordonnées (necessaires pour l'émission du reçu fiscal, à partir de 20 € par chèque ou virement)

NOM

Prénom

Adresse postale

Code postal Ville

Adresse électronique

Téléphone (fixe ou portable)

Date :

Coupon-réponse à envoyer avec votre règlement à :

Le Souvenir Français - 20 rue Eugène Flachat - 75017 Paris

ASTN

Le Souvenir Français – Association nationale reconnue d'utilité publique par décret du 1^{er} février 1906 – Siège social : 20 rue Eugène Flachat, 75017 Paris – Tél. 01 48 74 53 99 | En vertu des dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 (relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés) l'association s'engage à ne pas utiliser les données personnelles de l'adhérent à des fins commerciales. Ce dernier dispose d'un droit de regard et de rectification des données personnelles le concernant.

Suivez-nous sur les réseaux !



Le Souvenir Français
20 rue Eugène Flachat
copyright www.le-souvenir-francais.fr 2024

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)